

REPUBLIQUE FRANCAISE

218 COMMUNE MONT L'ETROIT

Numéro SIRET : 21540379100019

POSTE COMPTABLE : COLOMBEY LES BELLES

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET 218 COMMUNE MONT L'ETROIT

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

5 4 4 1 0 3 7 9	218 COMMUNE MONT L'ETROIT CA 2017	COMPTE ADMINISTRATIF
------------------------	--	---------------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	103
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	4
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CC du Pays de Colombey et du Sud Toulousain	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
28 312,00	44 059,00	415,65	572,18

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 285,30	
2	Produits des impositions directes/population	72,19	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	558,32	
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 546,85	
5	Encours de dette/population	1 535,30	
6	DGF/population	115,37	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,1418	
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	2,5490	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	2,7705	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	2,7498	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	79 034,95	G	111 506,73
	Section d'investissement	B	42 374,82	H	30 015,39
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	93 398,19
	Report en section d'investissement (001)	D		J	3 157,01
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	121 409,77	= G+H+I+J	238 077,32
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	79 034,95	= G+H+K	204 904,92
	Section d'investissement	= B+D+F	42 374,82	= H+J+L	33 172,40
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	121 409,77	= G+H+I+J+K+L	238 077,32

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	100 759,54	38 880,12		61 879,42
012	Charges de personnel et frais assimil	15 310,00	13 296,88		2 013,12
014	Atténuations de produits	4 400,00	2 945,58		1 454,42
65	Autres charges de gestion courante	26 200,00	20 659,89		5 540,11
Total des dépenses de gestion courante		146 669,54	75 782,47	0,00	70 887,07
66	Charges financières	2 500,00	1 378,48		1 121,52
67	Charges exceptionnelles	2 474,00	1 874,00		600,00
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires				
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles de fonct.		151 643,54	79 034,95	0,00	72 608,59
023 (2)	Virement à la section d'investissement	29 989,65			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		29 989,65	0,00	0,00	0,00
TOTAL		181 633,19	79 034,95	0,00	72 608,59
Pour information (3)					
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et ven	17 135,00	26 781,18		-9 646,18
73	Impôts et taxes	18 450,00	21 104,83		-2 654,83
74	Dotations, subventions et participation	27 650,00	33 766,39		-6 116,39
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	27 748,33		-2 748,33
Total des recettes de gestion courante		88 235,00	109 400,73	0,00	-21 165,73
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		2 106,00		-2 106,00
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		88 235,00	111 506,73	0,00	-23 271,73
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)				
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		88 235,00	111 506,73	0,00	-23 271,73
Pour information (3)					
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		93 398,19			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	52 558,00	26 880,21		25 677,79
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	52 558,00	26 880,21	0,00	25 677,79
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	15 500,00	15 494,61		5,39
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	15 500,00	15 494,61	0,00	5,39
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'invest.	68 058,00	42 374,82	0,00	25 683,18
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	68 058,00	42 374,82	0,00	25 683,18
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	11 000,00	6 253,82		4 746,18
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	11 000,00	6 253,82	0,00	4 746,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	789,35	639,58		149,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 121,99	23 121,99		
138	Autres subv.d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	23 911,34	23 761,57	0,00	149,77
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'invest.	34 911,34	30 015,39	0,00	4 895,95
021	Virement de la section de fonctionnement	29 989,65			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'invest.	29 989,65	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	64 900,99	30 015,39	0,00	4 895,95
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	3 157,01			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	38 880,12		38 880,12
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 296,88		13 296,88
014	Atténuations de produits	2 945,58		2 945,58
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	20 659,89		20 659,89
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	1 378,48		1 378,48
67	Charges exceptionnelles	1 874,00		1 874,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		79 034,95		79 034,95

Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	15 494,61		15 494,61
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	26 880,21		26 880,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		42 374,82		42 374,82

Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	26 781,18		26 781,18
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	21 104,83		21 104,83
74	Dotations, subventions et participations	33 766,39		33 766,39
75	Autres produits de gestion courante	27 748,33		27 748,33
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	2 106,00		2 106,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		111 506,73		111 506,73

Pour information				93 398,19
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	639,58		639,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 121,99		23 121,99
13	Subventions d'investissement reçues	6 253,82		6 253,82
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		30 015,39		30 015,39

Pour information				3 157,01
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

218 COMMUNE MONT L'ETROIT

CA 2017

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	100 759,54	38 880,12		61 879,42
60611	Eau et assainissement	2 300,00	1 036,76		1 263,24
60612	Energie - Electricité	3 000,00	2 524,27		475,73
60621	Combustibles	2 000,00	739,00		1 261,00
60622	Carburants		50,00		-50,00
60623	Alimentations	59,24	59,24		
60631	Fournitures d'entretien	200,00	33,19		166,81
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	499,10		0,90
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	216,48		783,52
6064	Fournitures administratives	200,00	383,37		-183,37
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	799,84		200,16
611	Contrats de prestations de services	250,00	2 040,00		-1 790,00
61521	Terrains	1 500,00			1 500,00
615221	Bâtiments publics	10 126,00	56,77		10 069,23
615228	Autres bâtiments	12 000,00	3 877,55		8 122,45
615231	Voiries	12 651,10	4 063,20		8 587,90
61524	Bois et forêts	15 000,00			15 000,00
61551	Matériel roulant	73,20	73,20		
61558	Autres biens mobiliers	500,00	170,76		329,24
6156	Maintenance	2 000,00	896,93		1 103,07
6161	Multirisques	3 550,00	3 576,01		-26,01
617	Etudes et recherches	12 000,00	360,00		11 640,00
6182	Documentation générale et technique	150,00	124,30		25,70
6225	Indemnités au comptable et aux régis	1 000,00	272,93		727,07
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00			1 000,00
6228	Divers	1 500,00	8 063,06		-6 563,06
6231	Annonces et insertions	500,00			500,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	220,82		1 779,18
6247	Transports collectifs	4 000,00			4 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	388,40		611,60
6261	Frais d'affranchissement	300,00	175,20		124,80
6262	Frais de télécommunications	800,00	637,59		162,41
6281	Concours divers (cotisations...)	1 500,00	1 419,63		80,37
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois c	2 500,00	1 868,29		631,71
62878	A d'autres organismes	1 750,00			1 750,00
6288	Autres services extérieurs		1 700,04		-1 700,04
63512	Taxes foncières	2 500,00	2 339,00		161,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (a	350,00	215,19		134,81
012	Charges de personnel et frais assim	15 310,00	13 296,88		2 013,12
6216	Personnel affecté par le GFP de ratta	500,00	336,00		164,00
6332	Cotisations versées au FNAL	10,00	8,57		1,43
6336	Cotisations au centre national et CNFF	150,00	103,74		46,26
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	50,00	25,91		24,09
6411	Personnel titulaire	9 500,00	8 126,23		1 373,77
6413	Personnel non titulaire	800,00	520,30		279,70
6451	Cotisations à l'URSSAF	3 000,00	1 518,88		1 481,12
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 000,00	2 542,33		-1 542,33
6455	Cotisations pour assurance du person	100,00	56,92		43,08
6456	Versement au FNC du supplément fam		58,00		-58,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00			200,00
014	Atténuations de produits	4 400,00	2 945,58		1 454,42
739211	Attributions de compensation	4 400,00	2 945,58		1 454,42

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
65	Autres charges de gestion courante	26 200,00	20 659,89		5 540,11
6531	Indemnités	11 500,00	10 956,55		543,45
6533	Cotisations de retraite	600,00	460,20		139,80
6535	Formation	2 000,00	206,94		1 793,06
6541	Créances admises en non-valeur	100,00			100,00
65548	Autres contributions	11 000,00	8 239,90		2 760,10
6558	Autres contributions obligatoires	450,00	420,30		29,70
657358	Autres groupements	50,00	26,00		24,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de c	500,00	350,00		150,00
656	Frais de fonctionnement des groupe				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		146 669,54	75 782,47	0,00	70 887,07
66	Charges financières (b)	2 500,00	1 378,48		1 121,52
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 500,00	1 378,48		1 121,52
67	Charges exceptionnelles (c)	2 474,00	1 874,00		600,00
6713	Secours et dots	500,00			500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieur	1 974,00	1 874,00		100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires				
022	Dépenses imprévues (e)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		151 643,54	79 034,95	0,00	72 608,59
023	Virement à la section d'investissement	29 989,65			
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent				
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		29 989,65	0,00	0,00	0,00
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		29 989,65	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		181 633,19	79 034,95	0,00	72 608,59
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v	17 135,00	26 781,18		-9 646,18
7022	Coupes de bois	10 000,00	7 750,89		2 249,11
7023	Menus produits forestiers		11 344,53		-11 344,53
7025	Taxes d'affouage	495,00	495,00		
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	290,00	293,86		-3,86
7035	Locations de droits de chasse et de pê	4 350,00	4 362,88		-12,88
70848	aux autres organismes	500,00			500,00
70878	par d'autres redevables	1 500,00	2 534,02		-1 034,02
73	Impôts et taxes	18 450,00	21 104,83		-2 654,83
73111	Taxes foncières et d'habitation	10 000,00	10 548,00		-548,00
73223	Fds de péréquation des ress com et i	1 450,00	1 085,00		365,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	7 000,00	9 471,83		-2 471,83
74	Dotations, subventions et participa	27 650,00	33 766,39		-6 116,39
7411	Dotation forfaitaire	5 000,00	4 524,00		476,00
74121	Dotation de solidarité rurale	4 000,00	5 864,00		-1 864,00
742	DotationS aux élus locaux	2 800,00	2 962,00		-162,00
744	FCTVA		1 233,45		-1 233,45
74718	Autres		206,52		-206,52
74751	GFP de rattachement		903,00		-903,00
7478	Autres organismes	150,00	221,42		-71,42
74832	Attribution du Fonds départemental de	15 000,00	17 023,00		-2 023,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	350,00	328,00		22,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	350,00	501,00		-151,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	27 748,33		-2 748,33
752	Revenus des immeubles	25 000,00	27 748,33		-2 748,33
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		88 235,00	109 400,73	0,00	-21 165,73
76	Produits financiers (b)				
77	Produits exceptionnels (c)		2 106,00		-2 106,00
7713	Libéralités reçues		2 050,00		-2 050,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		56,00		-56,00
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		88 235,00	111 506,73	0,00	-23 271,73
042 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent				
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		88 235,00	111 506,73	0,00	-23 271,73
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		93 398,19			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (4) Dont 776.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles (hors o	52 558,00	26 880,21		25 677,79
21316	Equipements du cimetière		1 065,00		-1 065,00
2132	Immeubles de rapport	52 558,00	25 815,21		26 742,79
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des dépenses d'équipement		52 558,00	26 880,21	0,00	25 677,79
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	15 500,00	15 494,61		5,39
1641	Emprunts en euros	15 500,00	15 494,61		5,39
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		15 500,00	15 494,61	0,00	5,39
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		68 058,00	42 374,82	0,00	25 683,18

040	Opération d'ordre transfert entre se				
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	68 058,00	42 374,82	0,00	25 683,18
---	------------------	------------------	-------------	------------------

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	11 000,00	6 253,82		4 746,18
1322	Régions	11 000,00			11 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires r		3 728,00		-3 728,00
1348	Autres		2 525,82		-2 525,82
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		11 000,00	6 253,82	0,00	4 746,18
10	Dotations, fonds divers et reserves	23 911,34	23 761,57		149,77
10222	FCTVA	789,35	639,58		149,77
1068	Excédents de fonctionnement capita	23 121,99	23 121,99		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		23 911,34	23 761,57	0,00	149,77
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		34 911,34	30 015,39	0,00	4 895,95

021	Virement de la section de fonctionn	29 989,65			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		29 989,65	0,00	0,00	0,00
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		29 989,65	0,00	0,00	0,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		64 900,99	30 015,39	0,00	4 895,95
---	--	------------------	------------------	-------------	-----------------

Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		3 157,01			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : IMMEUBLES DE RAPPORT
POUR INFORMATION

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		52 558,00	A 14 554,07	0,00	38 003,93	B 218 566,75
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 558,00	14 554,07	0,00	38 003,93	16 172,06
2132	Immeubles de rapport	52 558,00	14 554,07		38 003,93	16 172,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	202 394,69
	Autres (2313)					202 394,69

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 196 943,00	
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	76 943,00
	Autres (1322,1325)					76 943,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
	Autres (1641)					120 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-14 554,07	D-B	-21 623,75

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial (5)		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					220 000,00									
1641 Emprunts en euros					220 000,00									
0040293 MONT-L'ETROI	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/10/2007		01/01/2008	60 000,00	F		4,93	4,93	EUR	A	P	N	A-1
8617874	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	20/02/2010		20/06/2010	100 000,00	F		1,33	1,33	EUR	T	P	N	A-1
DOSSIER N° A030117	CAISSE D'EPARGNE PAYS LORRAINS			25/09/2004	60 000,00	F		2,48	2,48	EUR	A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					220 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2017										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
163 Emprunts obligataires (Total)															
Néant															
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				74 973,01					15 456,41	2 265,63					
1641 Emprunts en euros				74 973,01					15 456,41	2 265,63					
0040293 MONT-L'ETROI	N			19 219,06	4,99	F		4,93	4 253,96	1 157,22					
8617874	N			51 032,16	7,46	F		1,33	6 594,96	743,64					
DOSSIER N° A030117	N			4 721,79	1,73	F		2,48	4 607,49	364,77					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
Néant															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)															
Néant															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)															
TOTAL GENERAL				74 973,01					15 456,41	2 265,63					

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	3					
	% de l'encours	100,00 %	%		%	%	%
	Montant en euros	90 429,42					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%		%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		15 500,00	15 494,61
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 500,00	15 494,61
1641	Emprunts en euros	15 500,00	15 494,61
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 494,61			15 494,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		30 779,00	III 639,58
Ressources propres externes de l'année (a)		789,35	639,58
10222	FCTVA	789,35	639,58
Ressources propres internes (b)(2)		29 989,65	
021	Virement de la section de fonctionnement	29 989,65	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	639,58		3 157,01	23 121,99	26 918,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 15 494,61
Ressources propres disponibles	IV 26 918,58
Solde	V = IV - II (6) 11 423,97

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.1 A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	111 506,73
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (*)**

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de compte.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 111 506,73

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (2)
					2018	2019	2020	2021		
NEANT										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2017	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2017 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2017. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2017	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations, entreprises, personnes physiques et autres		
NEANT		
Personnes de droit public		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE							
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (AV. FÉV. 2	C		1,00	1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE							
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C		1,00	1,00		1,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL			2,00	2,00	1,00	1,00	2,00

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	IV C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C	TECH	343			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	68 058,00	42 374,82		25 683,18
RECETTES	68 058,00	33 172,40		34 885,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	181 633,19	79 034,95		102 598,24
RECETTES	181 633,19	204 904,92		-23 271,73

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	68 058,00	42 374,82		25 683,18
RECETTES	68 058,00	33 172,40		34 885,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	181 633,19	79 034,95		102 598,24
RECETTES	181 633,19	204 904,92		-23 271,73
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	249 691,19	121 409,77		128 281,42
TOTAL GENERAL DES RECETTES	249 691,19	238 077,32		11 613,87

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(cf. liste des opérations en annexe de la M. 14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2016 (%)
Taxe d'habitation	73 500,000	0,000 %	5,750 %	0,000 %	4 226,000	0,000 %
TFPB	51 800,000	0,000 %	7,250 %	0,000 %	3 755,000	0,000 %
TFPNB	12 300,000	0,000 %	17,510 %	0,000 %	2 153,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	137 600,000	0,000 %			10 134,000	0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

<p>Présenté par l'Adjoint , A MONT-L'ETROIT, le 13/03/2018 l'Adjoint , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A MONT-L'ETROIT, le 13/03/2018</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 7 Nombre de membres présents: Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions :</p> <p style="text-align: right;">Date de convocation : 08/03/2018</p> <p style="text-align: right;">Les membres du Conseil Municipal,</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; padding: 5px;">Mme BARTH Nicole</td> <td style="width: 33%; padding: 5px;">M. HILAIRE Jean-Paul</td> <td style="width: 33%; padding: 5px;">M. LUZI Domenico</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Mme MAURY Claudine</td> <td style="padding: 5px;">M. ROUSSEL Michel</td> <td style="padding: 5px;">M. TAVERNIER Jean-Jacques</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">M. TISSERANT Alain</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Mme BARTH Nicole	M. HILAIRE Jean-Paul	M. LUZI Domenico	Mme MAURY Claudine	M. ROUSSEL Michel	M. TAVERNIER Jean-Jacques	M. TISSERANT Alain		
Mme BARTH Nicole	M. HILAIRE Jean-Paul	M. LUZI Domenico								
Mme MAURY Claudine	M. ROUSSEL Michel	M. TAVERNIER Jean-Jacques								
M. TISSERANT Alain										
<p>Certifié exécutoire par l'Adjoint, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 15/03/2018, et de la publication le 15/03/2018</p> <p style="text-align: center;">A MONT-L'ETROIT, le 13/03/2018</p>										

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 7
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES - Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : 08/03/2018

Présenté par l'Adjoint ,
 A MONT-L'ETROIT, le 13/03/2018
 l'Adjoint ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 A MONT-L'ETROIT, le 13/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Mme BARTH Nicole	M. HILAIRE Jean-Paul	M. LUZI Domenico
Mme MAURY Claudine	M. ROUSSEL Michel	M. TAVERNIER Jean-Jacques
M. TISSERANT Alain		

Certifié exécutoire par l'Adjoint, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 15/03/2018, et de la publication le 15/03/2018

A MONT-L'ETROIT, le 13/03/2018